

PAROLES de droit



NUMÉRO DE CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS : 40068963

**LA RECHERCHE AU CŒUR
DES PRIORITÉS FACULTAIRES
ET INSTITUTIONNELLES**

VOL 14
N° 1
HIVER 2022

SOMMAIRE

3
**MOT
DU
DOYEN**

10-21
**ÉCHOS
DE LA FACULTÉ**

4
BILLET

« Je me souviens... »
par Julie Philippe

22-25
MATIÈRE GRISE

Prix de la recherche et de la création 2021 : Pr Maxime St-Hilaire
Le CrRDG reçoit de nouveau la reconnaissance de l'Université de Sherbrooke

5-9
DOSSIER

La recherche au
cœur des priorités
facultaires et
institutionnelles

26
FOCUS ÉTUDIANT

L'intégration d'un programme
innovant par les étudiants de la
Faculté de droit

27-30
**PLACE AUX
DIPLOMÉS**

31
CLINS D'ŒIL

CRÉDITS

Corédacteurs en chef

- Marie-Luce Cheney
- David Jobin

Comité de rédaction

- Marie-Luce Cheney
- David Jobin
- Louis Marquis

Collaborateurs

- Youssef Ayari
- Stéphane Bernatchez
- Marie-Claire Boisvert
- Rachel Bouchard-Turcotte
- Geneviève Cartier

- Catherine Choquette

- Alain Coulombe
- Lise Dauphinais
- Anne-Sophie Gobeil
- Annick Lachapelle
- Louis Marquis
- Hélène Mayrand
- Alexandre McCormack
- Julie Philippe
- Justin Renaud-Payette
- Maxime St-Hilaire
- Arianne Tévis-Beauchamp
- Nathalie Vézina

Photo de la page couverture

- Jean-François Perreault

Photos

- Michel Caron
- Frédéric Côté
- Jessica Garneau
- François LaFrance
- Simon Rancourt
- Et divers collaborateurs

Conception graphique

- Graphic-Art

Paroles de droit

Faculté de droit
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
819 821-8000, poste 67611
communication.droit@USherbrooke.ca
Tirage : 11 000 exemplaires

ABONNEMENT

Pour un abonnement gratuit
ou un changement d'adresse :
chang.adresse@USherbrooke.ca
(spécifier *Paroles de droit*)

Pour donner de vos nouvelles :
communication.droit@USherbrooke.ca



LE DROIT DANS LE CŒUR DE LA CONNAISSANCE

MOT DU DOYEN

Bonjour à toutes et à tous,

Plus j'avance en droit, plus je me rends compte du potentiel infini de ce savoir particulier. Matière de l'esprit, reflet et vecteur de la Modernité, le droit est synonyme de progrès à tous égards. Constamment en transformation, son évolution récente laisse poindre différentes identités ou postures. Ainsi, il continue à se dévoiler telle une discipline autonome, capable de continuer à se développer grâce à des sources classiques comme la loi, la jurisprudence et la doctrine. Mais, aussi, il n'hésite pas à se montrer sous des concepts nouveaux, voire inattendus, tels ceux de la gouvernance et du règlement des différends. Enfin, il est maintenant usuel de le voir en interaction intense avec d'autres sphères de la connaissance.

Peu importe où se situe le droit, de quoi sont constituées sa forme et sa texture, il fait partie de ce grand ensemble qu'est la connaissance. Et compte tenu de son passé et de ce qu'on peut en espérer pour l'avenir, sa place est telle qu'il baigne, pourrait-on dire, dans le cœur de la connaissance. Ainsi logé, le droit est un catalyseur de savoir en soi, tout en étant en symbiose avec la connaissance qui l'entoure. Au bout du compte, cette réalité crée une dynamique dans laquelle les savoirs se mutualisent. Et cela s'avère, quel que soit le milieu où le droit grandit.

Prenons l'exemple de notre Faculté et de notre Université.

Lors de la collation des grades de septembre 2021, j'ai pu réfléchir à cette mutualisation des savoirs en imaginant comment les diplômées et diplômés de la Faculté de droit pouvaient s'inspirer des autres diplômés et réciproquement. Cette réflexion m'a amené à me dire que : 1- les diplômés de la Faculté d'éducation pouvaient instruire de façon inventive enfants, adolescents, adultes et aînés, et voir les juristes s'instruire à leur tour de leur brio pédagogique pour démystifier le droit aux yeux de

tout un chacun; 2- les diplômés de l'École de gestion pouvaient développer un entrepreneurship centré sur l'humain, et voir les juristes développer parallèlement un monde juste et bien; 3- les diplômés de la Faculté des lettres et sciences humaines pouvaient continuer à faire avancer la société grâce à leurs œuvres et à leurs lumières, et voir les juristes continuer à plaider pour la paix et l'entraide plutôt que pour le conflit et la discorde; 4- les diplômés de la Faculté de médecine et des sciences de la santé pouvaient prodiguer conseils et soins de santé avec humanisme et bienfaisance, et voir les juristes prodiguer au bénéfice de tous les normes d'un vivre ensemble agréable et stimulant; 5- les diplômés de la Faculté des sciences pouvaient montrer ce qu'est la vérité et le consensus scientifiques, et voir les juristes montrer comment les intégrer dans un droit progressiste et constamment perfectible; 6- les diplômés de la Faculté de génie pouvaient allier le beau et l'extraordinaire dans leurs inventions, et voir les juristes allier ce qu'ils ont de meilleur en eux pour servir la société; 7- les diplômés de la Faculté des sciences de l'activité physique pouvaient bondir vers de nouveaux records, et voir les juristes bondir vers les plus démunis.

Le présent numéro de *Paroles de droit* présente, à sa façon, différents reportages et récits qui sont autant d'autres démonstrations d'un droit dans le cœur de la connaissance. Je vous souhaite donc de bonnes et belles lectures!

Le doyen,

Louis Marquis, professeur (LL.B. 1986)

« JE ME SOUVIENS... »



L'honorable **Julie Philippe** (LL.B. 2003) siège comme juge à la Cour du Québec en matière civile depuis 2020. Elle est la première femme autochtone nommée à la magistrature au Québec. Avant sa nomination, elle était associée au sein du cabinet Linteau Soulière et associés et y pratiquait le litige civil et familial. Elle siégeait également à titre de Commissaire aux libérations conditionnelles du Canada depuis 2018.

Je me souviens d'avoir entamé mes études en droit à la Faculté en me sentant toute petite dans cet univers. Le choix de l'Université de Sherbrooke s'imposait pourtant puisque je suis originaire de l'Estrie. On disait en plus de cette excellente faculté qu'elle était particulièrement humaine et dynamique, ce que j'ai pu constater.

J'ai tout de même eu pendant longtemps l'impression de ne pas être à la hauteur. Je me rappelle très bien m'être retrouvée au milieu de certaines conversations avec des étudiants plus confiants, qui entrevoyaient devenir rapidement grand plaideur ou même juge. Je prenais position en indiquant être trop réservée pour plaider et ne jamais vouloir devenir juge. Ces souvenirs me font bien sourire, puisque la vie a fait en sorte que je devienne avocate plaideuse, puis juge à 39 ans!

Ainsi, je suis convaincue que mon parcours à la Faculté m'a complètement transformée et m'a outillée pour faire face à de grands défis, tout en repoussant mes limites. Je serai toujours reconnaissante à ces professeurs dévoués qui ont su nous transmettre leur passion et leurs savoirs.

Au passage, j'ai aussi cédé aux charmes de mon camarade de classe, qui me faisait des clin d'œil durant les cours, de l'autre côté dans les fameuses classes en U. Ce fut mon associé jusqu'à ma nomination et nous avons trouvé le temps de remplir notre vie de trois beaux enfants. Je sais que je ne suis pas la seule à qui c'est arrivé. La Faculté est un lieu privilégié pour tisser des liens solides et sincères. On y ressort souvent plus riche en relations, en amitié ou en amour.

Avec tous ces beaux souvenirs en tête, ce fut facile de répondre à une invitation à me joindre, en 2017, à l'équipe administrative de la Faculté pour un mandat bien particulier. J'y ai occupé le poste de coordonnatrice au recrutement et aux affaires autochtones afin de mettre en place un programme d'accessibilité aux études en droit pour les Autochtones. Quelle belle initiative de notre Faculté, proche des enjeux réels et à la recherche de solutions concrètes.

J'ai alors redécouvert l'équipe de la Faculté : un milieu de travail agréable, avec des gens passionnés et dédiés. Ils me manquent à coup sûr.

Je me souviens avec joie que la Faculté est devenue une histoire de famille, car ma sœur y a diplômé après moi, puis ma nièce l'an dernier. Ma fille de 6 ans me disait récemment qu'elle voudrait y étudier plus tard... Qui sait? Je lui souhaite!

Tout ceci pour vous dire que pour moi, la Faculté est une histoire de cœur. Il fait bon d'y être. Vous y vivez des moments extraordinaires qui sauront façonner la personne et le juriste que vous deviendrez. Il fait assurément bon aussi d'y revenir à l'occasion.

Julie Philippe
(LL.B. 2003)

**AXE FONDAMENTAL
DE LA PLANIFICATION
STRATÉGIQUE**

LA RECHERCHE AU CŒUR DES PRIORITÉS FACULTAIRES ET INSTITUTIONNELLES

**DOSSIER**

Dans le cadre des exercices de planification stratégique entrepris autant à l'échelle institutionnelle que facultaire, la recherche s'est positionnée comme un axe hautement prioritaire. L'objectif n'est évidemment pas de ralentir les activités d'enseignement. On prend plutôt la décision de déployer tous les efforts nécessaires et de mobiliser toutes les ressources disponibles pour embrasser de manière plus synergique que jamais les deux volets fondamentaux de la mission universitaire : l'enseignement et la recherche.

1 Moumouni Krissiamba Ouiminga, candidat au doctorat, et Pre Geneviève Cartier.

Forte d'une remarquable croissance à tous niveaux, l'UdeS a aujourd'hui plus que jamais les moyens de ses ambitions. Il en va de même pour la Faculté de droit. Nos cohortes sont pleines et la qualité de nos étudiantes et de nos étudiants est impressionnante, et ce, dans tous les programmes, y compris dans les programmes de type recherche. Le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986), suivant sa nomination en janvier 2019, avait clairement affiché ses couleurs en bâtissant son équipe de manière à accorder une importance accrue à la recherche. Or, le nombre de demandes d'admission ne cesse d'augmenter et génère une dynamique à laquelle il est difficile de demeurer insensible. Il se passe quelque chose d'extraordinaire à la Faculté. Un engouement qui donne à tout le monde envie d'en faire davantage et de le faire mieux.

Une terrasse ensoleillée bondée de monde attirera davantage de nouveaux clients que la même terrasse déserte! Romancée, l'analogie n'en est pas moins juste. Le dynamisme de nos chercheuses et chercheurs a un effet incroyable d'entraînement et d'attraction sur d'autres chercheuses et chercheurs.

« Je suis particulièrement heureuse d'occuper le poste de vice-doyenne à la recherche et aux cycles supérieurs alors que la recherche est en pleine effervescence à la Faculté. Des projets, il y en a! Je souhaite avec toute l'équipe dédiée à la recherche mettre en œuvre les objectifs de la planification stratégique de la Faculté en recherche, en particulier d'appuyer la recherche des chercheuses et des chercheurs à tous les niveaux, ainsi que de consolider la culture facultaire collaborative en recherche. La Faculté s'est dotée de solides assises en recherche et il ne reste qu'à s'assurer que toutes et tous puissent avoir accès de façon efficace aux ressources dont elles et ils ont besoin pour atteindre les plus hauts sommets. »

– Professeure Hélène Mayrand

Dans l'introduction du plus récent *Carnet de la recherche* publié par la Faculté, la professeure **Geneviève Cartier** (LL.B. 1987), alors vice-doyenne à la recherche et aux études supérieures, vantait justement l'étendue de ce qui se fait à la Faculté.

« La liste des activités de recherche et de diffusion de la communauté facultaire est impressionnante et elle témoigne d'une vitalité et d'une diversité remarquables. Vitalité

par l'originalité et le nombre des questions étudiées, discutées, analysées. Nos collègues posent un regard neuf, critique, étonnant sur des enjeux que les événements des derniers mois ont rendu plus urgents ou éclairés différemment, comme sur des enjeux qui se posent indépendamment de ce que nous avons vécu dernièrement. Leurs discussions nous forcent à repenser, à voir autrement, ou à voir tout court, ce que nous pensons savoir ou comprendre.



1

Il y a là un formidable réservoir de remise en question, un bouillonnement intellectuel qui nous tire vers le haut et qui redonne confiance dans la force des idées.

– Professeure Geneviève Cartier

Diversité par l'émergence d'une véritable culture de recherche collaborative et la présence accrue de l'interdisciplinarité. Plusieurs de nos collègues choisissent de publier en équipe, et les voix d'autres disciplines se font de plus en plus entendre dans ce nouvel environnement de recherche. Ces équipes regroupent non seulement des membres du corps professoral, mais également des étudiantes et des étudiants des cycles supérieurs, qui deviennent progressivement de véritables partenaires de la recherche, contribuant ainsi non seulement à leur apprentissage, mais à leur intégration dans la communauté de recherche.»



DOMAINES DE SPÉCIALISATION ET THÉMATIQUES DE RECHERCHE

L'exercice de repositionnement de la recherche à la Faculté de droit a de nombreux objectifs. On pense notamment au recrutement d'étudiantes et d'étudiants de haut niveau, capables de repousser les limites de la recherche en droit en poursuivant des travaux ambitieux, d'une part, et d'assister nos professeures et professeurs dans leurs projets de recherche d'autre part.

Historiquement, l'abstraction relative de certains sujets de recherche pouvait nuire, en quelque sorte, à la diffusion large de l'expertise extrêmement diversifiée de notre communauté de recherche. On a donc repensé à la façon de présenter nos spécialistes et leurs champs d'expertise en optant pour une catégorisation globale par thématique. Il est ainsi plus facile d'illustrer la diversité des projets en chantier. Et on ne parle jamais de vases clos, puisque de nombreux sujets sont interreliés et font intervenir des spécialistes dans divers domaines, voire disciplines. C'est en partie ce qui fait la force de la recherche à l'UdeS et à la Faculté.

GOVERNANCE

La création, en 2016, du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG), n'était pas le fruit du hasard. La Faculté regroupait de plus en plus de chercheuses et de chercheurs s'intéressant à la gouvernance, dans son sens large, et il devenait stratégiquement intéressant de les réunir au sein d'une entité de recherche capable de fédérer l'expertise complémentaire de chacune et de chacun pour approfondir des enjeux complexes touchant la régulation et la gouvernance.

La gouvernance se retrouve ainsi, à juste titre, parmi les principales thématiques de recherche explorées à la Faculté. Thématique se subdivisant évidemment en sous-thèmes au gré des intérêts, de l'expertise spécifique et des projets des chercheuses et des chercheurs. On peut ainsi penser à des questions liées à l'environnement, à la santé, à l'éthique, aux sciences de la vie ainsi qu'à l'intelligence artificielle et aux technologies émergentes.

PROTECTION DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

De la même façon qu'en ce qui a trait à la gouvernance, la protection des personnes en situation de vulnérabilité permettait de regrouper les travaux de plusieurs de nos spécialistes. Qu'il s'agisse de protection de la jeunesse, des transformations de la famille ou de protection des droits des personnes marginalisées, les projets menés à la Faculté investiguent autant le droit que la recherche sur le terrain, de manière à maximiser les retombées sur les collectivités concernées.

VIVRE-ENSEMBLE, DROITS ET LIBERTÉS

Le concept de vivre-ensemble est on ne peut plus d'actualité depuis quelques années. Il s'invite dans de nombreux débats politiques et publics et son interprétation est aussi large que complexe. Les chercheuses et les chercheurs de la Faculté de droit mènent conséquemment des projets d'envergure sur les droits et libertés et sur les mécanismes démocratiques dans un État de droit, incluant la recherche interdisciplinaire sur la place de la religion dans l'espace public, les réalités autochtones et le droit linguistique.

JUSTICE PARTICIPATIVE ET ACCÈS À LA JUSTICE

Au fil du temps, la Faculté de droit s'est implantée comme véritable chef de file en matière de prévention et règlement des différends (PRD). Bien avant que le législateur accorde une place prépondérante aux modes de PRD dans le plus récent *Code de procédure civile*. S'ajoute l'enjeu majeur de l'accès à la justice, au cœur du leadership qu'exerce la Faculté.

Qu'il soit question des modes alternatifs de règlement des différends ou de l'administration de la justice, l'expertise de nos chercheuses et de nos chercheurs est plus pointue, pertinente et reconnue que jamais.

PRENDRE (ET ALLER CHERCHER) LES GRANDS MOYENS

La Faculté de droit de l'UdeS jouit déjà d'une réputation d'excellence fondée sur sa capacité d'innovation et sur une formation favorisant l'intégration d'approches pratiques à de solides bases théoriques. Elle se démarque par la pertinence et le caractère distinctif de ses programmes aux trois cycles d'études, ainsi que par la recherche de pointe réalisée par son équipe professorale et sa communauté étudiante. Ancrée dans le monde juridique, inspirée par la diversité des regards sur le droit, la Faculté fait une large part à l'interdisciplinarité, à l'internationalisation et au transfert de connaissances à divers acteurs.

La recherche indépendante, rigoureuse et pertinente est au cœur de la mission universitaire et son déploiement s'inscrit dans les priorités stratégiques de la Faculté de droit. Pour réunir les conditions nécessaires à la production de la recherche dans un environnement extrêmement concurrentiel, les actrices et les acteurs de la recherche doivent pouvoir disposer de ressources substantielles et aisément accessibles.

C'est dans ce contexte que la Faculté a déployé des efforts colossaux pour constituer le Fonds Propulsion autour de 3 axes visant des objectifs

TRANSFORMATIONS DU MONDE DES AFFAIRES

La réflexion sur l'évolution perpétuelle du monde des affaires est au cœur des projets de recherche des professeures et des professeurs de la Faculté de droit qui s'intéressent notamment au cybercommerce, à l'innovation, aux finances et à la fiscalité des entreprises.

DYNAMIQUES INTERNATIONALES

Au cours des dernières années, les chercheuses et les chercheurs de la Faculté de droit ont également développé une expertise reconnue en droit international. À titre d'exemples, les projets menés peuvent toucher au droit du développement et au commerce international, à la migration et aux droits humains, ainsi qu'aux analyses critiques du droit international.

ambitieux : 1) Mettre en place les conditions favorables à la conception, au développement et au déploiement des projets de recherche des membres du corps professoral à court, moyen et long terme; 2) Faire des étudiantes et des étudiants de tous les cycles de véritables partenaires de la recherche réalisée par les membres du corps professoral, ainsi que des bâtisseurs d'une relève inspirée, créative et engagée; et 3) Contribuer à consolider et à renouveler un environnement propice à la discussion et à la diffusion des idées à travers des programmes de grandes conférences et l'accueil de professeures et de professeurs invités.

Dans le cadre du processus entourant la création du Fonds Propulsion, une réflexion extrêmement intéressante a permis d'illustrer la pertinence concrète de la recherche en droit. Non pas que nos chercheuses et chercheurs en doutaient, mais la démarche nous a contraints à trouver une manière de montrer les vraies retombées de la recherche en droit.

L'exemple de la pandémie qui sévit toujours et encore en ce début d'année 2022 est assez éloquent. L'ampleur et la complexité de la crise font intervenir toutes les disciplines. De nombreuses questions extrêmement concrètes

INTERDISCIPLINARITÉ ET RÉFLEXIONS EN DROIT PRIVÉ

Finalement, les réformes, la transformation de la norme juridique et l'ouverture de la discipline juridique à l'interdisciplinarité constituent quelques illustrations des autres avenues mobilisant la réflexion de nos chercheuses et nos chercheurs. Aucun vase n'est clos. Aucun sujet n'est inclassable. Diversité, interdisciplinarité et curiosité sont des mots-clés assez bien adaptés à la vision – et à la mission – de la Faculté en matière de recherche.

se posent et la recherche en droit peut fournir des réponses.

Les défis colossaux qui se présentent, souvent associés aux sciences dites pures, doivent maintenant s'analyser sous de nouveaux angles : recherche d'un vaccin, mise au point d'applications numériques de traçage des contacts, conception de matériel de protection des professionnelles et professionnels de la santé ou de la communauté en général, etc. D'autres disciplines, tout particulièrement le droit, sont directement touchées par les bouleversements que provoque la pandémie, puisque sont soulevées des questions juridiques nouvelles, difficiles et fondamentales, notamment sur la liberté individuelle et la responsabilité collective, la protection des droits, la gouvernance de la santé, l'égalité, le principe de la primauté du droit et combien d'autres sujets complexes. Questions autour desquelles nos chercheuses et nos chercheurs ont mobilisé leur expertise au cours des derniers mois, des dernières années.

Les exemples de la page suivante illustrent l'ampleur et l'omniprésence du droit – donc de la recherche en droit – dans toutes les sphères de la société.

Afin de faire respecter des mesures sanitaires comme le confinement et le port du couvre-visage, plusieurs gouvernements ont déployé des mécanismes propres au droit pénal (création d'infractions, pouvoirs policiers accrus, etc.). Ces mécanismes sont-ils conciliables avec les instruments juridiques de protection des droits et libertés?

Le droit qui encadre l'action du gouvernement ne peut tout prévoir et est incapable de s'ajuster rapidement à une situation comme la pandémie.

Aux côtés de ce « droit du gouvernement » s'est développé tout un « droit de la gouvernance » : décrets, directives, avis, guides et plans d'action énoncent des mesures de santé publique qui s'adressent à des destinataires variés (patients, travailleurs, employeurs, contractants, citoyens). Quelles sont les conséquences juridiques de ces mesures de santé publique? Comment penser ce nouvel ordre juridique, sa mise en œuvre, ses effets, ses insuffisances, ses problèmes?

La pandémie et le confinement décrété pour y faire face ont provoqué des situations familiales alarmantes de même que des défis particulièrement importants en matière de protection de la jeunesse. Les études scientifiques démontrent que les risques de maltraitance des enfants et des adolescents sont beaucoup plus élevés en période d'urgence sanitaire. Au surplus, l'isolement et les pertes d'emploi augmentent les probabilités de violence conjugale. Comment adapter les pratiques des organisations administratives et judiciaires à une situation d'urgence sanitaire, dans le respect des normes applicables et des droits fondamentaux des personnes fragilisées?

Les compagnies pharmaceutiques sont engagées dans une course au vaccin, de même qu'aux médicaments susceptibles d'enrayer ou de traiter la COVID-19, et de nombreux États investissent des milliards de dollars dans l'aventure. Comment assurer, par voie normative et contractuelle, la pérennité de ces investissements? De la même manière, comment assurer l'accès aux innovations qui en résultent?

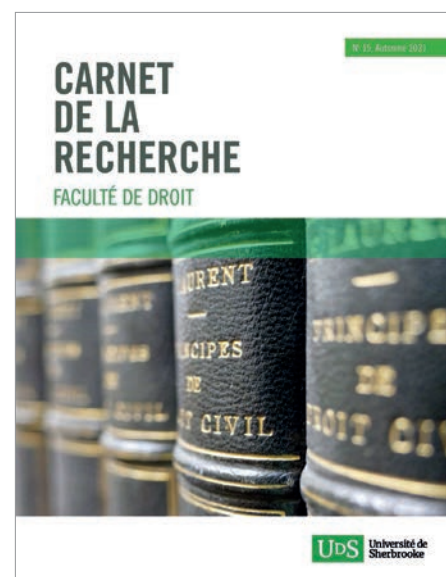
Le gouvernement souhaite favoriser une reprise économique rapide et entend déployer les instruments juridiques à sa disposition pour y arriver. Le principe de la primauté du droit, un principe constitutionnel non écrit, impose-t-il des limites contraignantes et concrètes à ce que le gouvernement envisage de faire?

RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES

Pour donner aux chercheuses et chercheurs les meilleures conditions pour mener à bien leurs projets, la Faculté mobilise non seulement des ressources matérielles et financières, mais aussi des ressources humaines remarquables. L'équipe responsable de la recherche est en croissance constante, question de répondre aux différents besoins de la communauté de recherche.

Qu'il s'agisse d'encadrer les étudiantes et les étudiants pour développer leur plein potentiel en recherche, d'appuyer les nombreuses demandes de financement déposées par les professeures et professeurs, de coordonner l'organisation d'événements ou de diffuser ce qui se fait à la Faculté, tout est mis en œuvre pour que les chercheuses et chercheurs puissent se consacrer à leur mission.

USherbrooke.ca/droit/recherche



Consulter la dernière version du Carnet de la recherche : USherbrooke.ca/droit/carnet



ÉCHOS DE LA FACULTÉ

NOUVELLE ÉQUIPE DE DIRECTION



L'année 2022 s'est amorcée avec une équipe de direction partiellement renouvelée. Le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986) a confié le vice-décanat à la recherche et aux cycles supérieurs de type recherche à la professeure **Hélène Mayrand** (LL.B. 2006). Elle succède ainsi aux professeurs **Geneviève Cartier** (LL.B. 1987) et **Carmen Lavallée** (LL.B. 1992). Le professeur **Simon Roy** (LL.B. 1995) succède quant à lui au professeur **Guillaume Rousseau** (LL.B. 2003, LL.D. 2012) au vice-décanat aux études et à l'innovation. Le vice-décanat délégué au développement stratégique, dont s'occupait la professeure **Véronique Fraser** (LL.B. 2007, J.D. 2007, LL.M. 2009) devient le vice-décanat délégué aux projets spéciaux. Pour ce nouveau mandat, le doyen Marquis a décidé de faire appel à une personne provenant de l'extérieur de l'Université, soit la professeure **Sylvie Dubois**, titulaire de la chaire *Gabrielle Muir in French Studies* et directrice du Centre d'Études Françaises et Francophones à la Louisiana State University (LSU) aux États-Unis.



Depuis juillet 2021, madame **Josée Chartier** (LL.B. 1998, DDN 1999) occupe le poste de secrétaire de faculté et directrice des affaires étudiantes. Elle succède à Me **Éliane-Marie Gaulin** (LL.B. 1984, LL.M. 2013), qui relève maintenant de nouveaux défis au secrétariat général de l'Université de Sherbrooke (voir texte page 12). Et enfin, le poste de directrice administrative est désormais occupé par madame **Mélanie Cournoyer**, qui succède depuis août 2021 à madame **Nathalie Noël** (voir texte page 12).

- 1 Louis Marquis
- 2 Hélène Mayrand
- 3 Simon Roy
- 4 Sylvie Dubois
- 5 Josée Chartier
- 6 Mélanie Cournoyer

SAVIEZ-VOUS QUE ?

En octobre 2021, le professeur **Simon Roy** (LL.B. 1995) a été assermenté maire de la municipalité d'Ayer's Cliff.

UNE FIGURE RASSURANTE ET UN EXEMPLE DE DÉVOUEMENT

Par Nathalie Vézina



En août 2021, **Éliane-Marie Gaulin** (LL.B. 1984, LL.M. 2013) quittait ses fonctions de secrétaire de faculté et directrice des affaires étudiantes de la Faculté de droit. À l'approche de la retraite, elle a choisi d'accepter l'offre d'un poste à mi-temps en appui au secrétariat général de l'Université de Sherbrooke.

Fidèle à elle-même, elle continue donc de servir la communauté universitaire avec la générosité et le dynamisme qui la caractérisent. Issue de la pratique privée dans un grand cabinet d'avocats montréalais, elle et sa famille ont ensuite choisi de s'installer dans les Cantons-de-l'Est, où elle a amorcé une réorientation de carrière. Ainsi, elle a choisi de se tourner vers l'enseignement, d'abord à l'École du Barreau, puis à la Faculté de droit à titre de chargée de cours.

Unanimement reconnue pour ses qualités de pédagogue, elle a ensuite été la première personne à occuper le poste nouvellement créé de directrice des activités de recherche et communication au 1^{er} cycle, où elle a contribué à enrichir et consolider le bassin des activités à dimension pratique qui favorisent le développement du savoir-faire et du savoir-être des futurs juristes : procès simulés, rédaction d'actes, activités cliniques et autres. Puis, lorsque la Faculté de droit a choisi de

confier la fonction de secrétaire de faculté et de directrice des affaires étudiantes à un membre du personnel professionnel, elle a de nouveau agi comme pionnière, donnant à ce poste tout l'impact recherché grâce à une imagination débordante et une énergie communicative, en ayant toujours pour but de favoriser une expérience étudiante exceptionnelle, tant pour les dimensions scolaires que personnelles. Animée par de profondes valeurs humanistes, qu'elle a toujours su mettre à contribution dans son travail, l'Université de Sherbrooke lui a remis en 2021 le prix Inspiration dans la catégorie « Respect ».

Vous voulez en savoir plus sur Me Gaulin? Écoutez le balado réalisé par l'ADDUS.



DEUX AUTRES DÉPARTS AU SEIN DU PERSONNEL ADMINISTRATIF



Nathalie Noël, qui occupait la fonction de directrice administrative depuis décembre 2012, a quitté la Faculté en août 2021. Au cours des dernières années, elle a notamment supervisé avec brio plusieurs travaux de rénovation majeurs, dont les salles de classe inversée et polyvalente, la bibliothèque et, plus récemment, le Centre judiciaire Jean Melanson. Toute la communauté facultaire tient à la remercier chaleureusement pour ces années et lui souhaite beaucoup de succès dans tout ce qu'elle entreprendra.



Maryse Paradis, qui occupait le poste de commis à la gestion des locaux et des ressources matérielles depuis novembre 2013, a pris une retraite bien méritée en septembre 2021. Après avoir veillé au bon approvisionnement de la Faculté, afin que personne ne manque de rien, Maryse peut penser à elle et faire le plein de soleil, de randonnées, de voyages et de bons moments. Bonne retraite!

DEUX NOUVEAUX MEMBRES SE JOIGNENT AU CORPS PROFESSORAL



Bertrand Lavoie est professeur à la Faculté depuis 2021. Il enseigne et poursuit des recherches portant sur les droits et libertés, la liberté de religion, le droit à l'égalité et le pluralisme des valeurs, en particulier au sein des établissements de santé. Il est entre autres spécialisé dans la conduite de recherches empiriques, ayant

réalisé plus de 250 entrevues semi-dirigées et près de 400 heures d'observations ethnographiques.

Il est détenteur d'un doctorat en droit portant sur la liberté de religion et le droit à l'égalité (cotutelle Université de Montréal-Université Paris II). Sa thèse a été publiée aux Presses de l'Université de Montréal (Prix Paul-Gérin-Lajoie). Elle a également été inscrite sur la liste d'honneur du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'UdeM et sélectionnée par la Faculté de droit de cette université afin de la représenter dans le cadre du concours interfacultaire des meilleures thèses 2017-2018.

Bertrand Lavoie a une formation pluridisciplinaire en droit, en éthique clinique, en pédagogie et en sociologie; il a été notamment boursier Banting. Il a effectué des séjours de recherche au Centre for Socio-Legal Studies de l'Université d'Oxford, au Royaume-Uni, et à la School of Oriental and African Studies de l'University of London. Il est chercheur régulier au Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS) et membre du corps professoral du Centre d'études du religieux contemporain de l'UdeS, chercheur associé au Centre de recherche du CHU Sainte-Justine et membre du Conseil interculturel de Montréal.



Stéphanie Roy est professeure à la Faculté depuis 2021 et membre du Barreau du Québec depuis 2011. En 2015, elle a terminé sa maîtrise en droit spécialisée en environnement à l'Université McGill, puis elle a complété son doctorat en droit administratif à l'Université Laval en 2021. Au cours de son doctorat,

elle a effectué des séjours de recherche à la University of Dundee, au Royaume-Uni, ainsi qu'à la Victoria University of Wellington, en Nouvelle-Zélande.

Son enseignement et ses recherches portent sur le droit administratif, le droit de l'environnement et la gouvernance environnementale. Elle s'intéresse particulièrement aux obligations de l'État de protéger l'environnement dans l'intérêt des générations futures et au pouvoir des tribunaux de contrôler l'action administrative.

Afin de joindre la théorie à la pratique, la professeure Roy s'implique au Centre québécois du droit de l'environnement, qui a pour mission de fournir une expertise juridique indépendante au service des citoyennes et des citoyens et de la protection de l'environnement. Elle collabore particulièrement aux dossiers et aux révisions législatives ayant trait au droit administratif, au droit des hydrocarbures et à la gouvernance publique.

DEUX NOUVEAUX DIPLÔMÉS SIÈGENT AU CONSEIL DE FACULTÉ 2021-2022

Le Conseil de faculté est une instance qui participe à la gouvernance de la Faculté et qui a pour mandat de favoriser le développement de la mission de l'Université. Le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986) est heureux d'accueillir deux nouveaux membres au sein de son Conseil de faculté 2021-2022, soit **Jean-François D'Amour** (LL.B. 2004, DDN 2005) et **Mélanie Jacques** (LL.B. 2005).



Me D'Amour est directeur général de la Ville de Magog depuis novembre 2016. Il a d'abord pratiqué le notariat de 2006 à 2008 avant de faire son entrée dans le monde municipal, où il a depuis occupé, notamment, des fonctions de greffier et de directeur général.

Il assure actuellement la présidence de la COMAQ, de laquelle il est membre depuis 2010, et dont la mission est d'être au cœur de l'évolution du milieu municipal par la force de son réseau et la valorisation de l'expertise de ses membres.



Me Jacques s'est jointe à Hydro-Québec en 2016 et occupe actuellement le poste de Chef Affaires juridiques, Affaires commerciales et Approvisionnement. Avant de se joindre à l'entreprise, elle a travaillé pendant 11 ans en pratique privée au sein d'un cabinet d'avocats d'envergure internationale.

Mélanie Jacques est très impliquée dans le monde universitaire et agit, depuis quelques années, comme chargée de cours. Elle donne également de son temps au Barreau de Montréal, en siégeant au Comité des femmes dans la profession, et elle a mis sur pied la Fondation Portraits d'Étincelles, dont elle est présidente.



BENOIT GAGNON NOMMÉ JUGE À LA COUR DU QUÉBEC

La Faculté tient à féliciter **Benoit Gagnon**, nommé juge à la Cour du Québec pour la chambre criminelle et pénale de Sherbrooke.

Ancien membre du Conseil de faculté et chargé de cours engagé, Benoit Gagnon a brillamment supervisé les dossiers simulés depuis la création de la maîtrise en pratique du droit criminel et pénal. Il endossait alors déjà le rôle de juge d'une manière à la fois unique et pédagogique.

Comme avocat, il a consacré sa carrière à l'aide juridique de Sherbrooke, dont il dirigeait la section criminelle et de la jeunesse.

COMPOSITION 2021-2022

Exécutif

Louis Marquis
Hélène Mayrand
Simon Roy
Sylvie Dubois
Josée Chartier

Professeurs

Sêdjro Axel-Luc
Hountohotegbè
Andréanne Malacket

Sébastien Lanctôt
Véronique Fraser

Chargés de cours

Mélanie Jacques
André Ouimet

Membres externes

L'honorable
Danielle Côté
Marie-Claude Landry
Jean-François D'Amour

AGED

Emily Abud
Valérian
Hébert-Ferrat
Sophie Martel

AGECSDUS

Audrey Carmel



BERTRAND SALVAS ET CATHERINE BÉLAND HONORÉS PAR LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Depuis 2017, la Chambre des notaires du Québec décerne le Mérite notarial, qui souligne la contribution ou la réalisation spécifique d'un notaire dans un domaine particulier, dont les retombées ont rejailli sur l'ensemble de la profession.

En 2021, le Mérite notarial a été décerné à Me **Bertrand Salvat**, coordonnateur de la maîtrise en droit notarial au Campus de Longueuil, et à Me **Catherine Béland**, chargée de cours à la maîtrise en droit notarial.

Pour en savoir plus,
lire l'article publié
aux pages 35 et
36 du magazine
Entracte



Toutes nos félicitations!

CONCOURS DE PLAIDOIRIE PIERRE-BASILE-MIGNAULT

UNE 44^e ÉDITION VIRTUELLEMENT PARFAITE

La Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke avait le plaisir et l'honneur d'organiser la 44^e édition du Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault. C'est toutefois en mode virtuel, en raison des contraintes sanitaires, que les membres des six équipes participantes ont débattu et démontré leurs talents d'oratrices, d'orateurs, de plaideuses et de plaideurs les 11 et 12 février 2022.

Les représentantes et les représentants des six facultés de droit civil canadiennes ont livré des performances remarquables. La Faculté et le comité organisateur, piloté de main de maître par le professeur **Pascal Fréchette** (LL.B. 1996), félicitent tout le monde et saluent les équipes ou les plaideuses et plaideurs qui se sont illustrés.

Coprésident de l'événement, le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986) en a aussi profité pour saluer le travail de la professeur **Marie-Hélène Dufour**, chargée de rédiger le jugement sur lequel s'appuyaient les plaidoiries : « Les honorables Suzanne Côté (Cour suprême), Benoît Moore (Cour d'appel) et Jacques Chamberland (Cour d'appel) ne tarissaient pas d'éloges à son endroit lors des délibérations de samedi matin. »

La Coupe du Bâtonnier du Québec, remise à la meilleure équipe, a été attribuée à l'équipe de l'Université d'Ottawa composée de Victoria Greentree, Elie Bou-Farah, Alexandra Gévy et Jean-Olivier Savoie. Alexandra Gévy et Jean-Olivier Savoie ont également reçu la Coupe de l'Association des professeurs de droit du Québec récompensant le meilleur mémoire déposé dans le cadre du concours.

Aux termes de la joute finale, le tandem composé de Victor Lepage et Hubert Chiasson, de l'Université Laval, a remporté les honneurs et la Coupe Fasken Martineau, devant David D'Astous et Léonie Bourdeau de l'Université McGill.

On ne peut évidemment pas passer sous silence les efforts déployés par l'équipe qui a fièrement représenté la Faculté, composée de **Flavie Laroché-Roy**, **Mia Ouellet-Bédard**, **Gabriel Leduc** et **Hubert Smart-St-Louis**. Ce dernier tandem s'est d'ailleurs vu récompensé du prix attribué au meilleur tandem non finaliste. L'équipe de Sherbrooke a pu compter sur l'aide et la supervision de Me **Marie-Nancy Paquet** et Me **Geneviève Chamberland** (LL.B. 2006, J.D. 2007), que la Faculté remercie chaleureusement.





COLLATION DES GRADES

25
SEPTEMBRE

CÉLÉBRONS LA RÉUSSITE, LA RÉSILIENCE ET L'ADAPTATION ÉTUDIANTE

Le 25 septembre 2021, ce sont 269 étudiants et étudiantes de la Faculté de droit et du Centre d'études du religieux contemporain qui ont foulé la scène du Centre culturel de l'UdeS pour recevoir leur diplôme universitaire.

Un geste qui marque la fin d'un parcours fructueux, parsemé de nouveaux défis, de travail acharné et de riches amitiés. L'événement tant attendu a permis à tous et à toutes de célébrer la réussite, mais également la résilience et la capacité d'adaptation de la cohorte 2021.

L'entrée des finissants et finissantes dans la salle Maurice O'Bready s'est faite sous un tonnerre d'applaudissements, et ce, malgré le nombre

restreint d'invités admis sur le site cette année. Une étape importante, toujours aussi chargée en émotions et remplie de sourires complices.

Prenant la parole en premier, le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986) a d'emblée félicité les nouvelles et nouveaux diplômés; il les a ensuite invités à sauter dans le monde professionnel avec le désir de construire un monde juridique toujours meilleur.

« Je vous souhaite de réussir votre carrière, quelle que soit la forme qu'elle prendra. J'espère que vous garderez les yeux levés vers l'idéal d'un monde juridique constamment amélioré, garant d'un monde tout simplement meilleur, et qu'à travers tout cela, vous trouverez le temps d'être heureux ».

– Louis Marquis

1 Les diplômées Valérie Miletich-Figueroa et Salomé Dugal posent fièrement pour leurs proches.

UNE COHORTE TOURNÉE VERS L'AVENIR ET LES NOUVEAUX DÉFIS

En tant que porte-parole de la promotion 2021, **Juliette Roberge** a ensuite pris place sur scène afin de partager l'expérience unique de la cohorte finissante. Elle a également invité ses pairs à utiliser les connaissances acquises au cours des dernières années afin de créer un monde juridique juste et accessible. « Nous en sommes témoins : le système juridique peut et doit être amélioré pour que toutes et tous puissent en bénéficier.

Compléter des études à l'université est un privilège, utilisons-le à bon escient. Mettons à profit les connaissances que nous avons acquises et les expériences que nous avons vécues pour devenir des actrices et des acteurs de changement dans nos champs de pratique respectifs », a-t-elle déclaré.

Chaque année, la Collation des grades est un événement grandiose et symbolique pour les finissants et finissantes universitaires. Encore cette année, nous pouvons dire que la mission de créer des souvenirs marquants et de célébrer la réussite étudiante a été réussie.



REMISE DES DIPLÔMES DE 2^e CYCLE EN COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL

La cérémonie de remise des diplômes en common law et droit transnational a quant à elle eu lieu le 13 novembre. Cette célébration plus intime et personnalisée, à l'image de ce petit groupe, fait ressortir les liens particulièrement forts qui se tissent tout au long du parcours de ces étudiantes et étudiants.

« Le programme bilingue de common law et droit transnational de l'Université de Sherbrooke permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances qui outrepassent les limites du Québec. En fait, il permet d'explorer la tradition bijuridique du Canada tout en se familiarisant avec les particularités du droit qui transcende les frontières des États. »

– Alessia Boulanger, diplômée

Félicitations à l'ensemble des diplômées et diplômés 2021!



1 La porte-parole de la promotion 2021, Juliette Roberge.

2 Le doyen Louis Marquis s'est auto-proclamé juge pour prononcer son allocution à la cérémonie institutionnelle. La perruque lui servait à ravir!

3 Alessia Boulanger en compagnie du professeur Sébastien Lebel-Grenier.

4 Les diplômées et diplômés de common law et droit transnational en compagnie des membres de la direction de programme.

EN
LIGNE

LES RÉCIPIENDAIRES SE PARTAGENT PLUS DE 700 000 \$ EN PRIX ET BOURSES

Encore cette année, pour des raisons sanitaires, la Faculté a opté pour un Gala du mérite étudiant en ligne. Le 24 novembre 2021, les récipiendaires et les donatrices et donateurs ont donc été invités à découvrir la plateforme du Gala, comportant entre autres une vidéo du doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986).

« Devant le parcours étincelant des récipiendaires des prix et des bourses que la Faculté et La Fondation de l'Université de Sherbrooke remettent encore cette année, grâce à l'inestimable soutien de nos donatrices et donateurs, il serait possible de dire « mission accomplie »... et je le dis! De la même façon que j'ai aussi envie de vous dire que la Faculté s'engage à poursuivre sa mission et à déployer tous les efforts nécessaires pour faire encore plus, encore mieux. On ne s'arrêtera pas en chemin; la voie empruntée ouvre de trop beaux horizons. »

Pour saluer l'ensemble des récipiendaires, une page Web a été publiée pour chaque bourse, mention et prix attribué cette année. En plus du descriptif et du montant de la bourse ou du prix, ces pages contiennent les photos et les remerciements des lauréates et lauréats.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX RÉCIPIENDAIRES 2021!

Pour visiter la plateforme :
USherbrooke.ca/droit/gala

MERCI À NOS DONATRICES ET DONATEURS

Association de droit Lord Reading	Fonds Marcel-Guy
Association générale étudiante de droit (AGED)	Fonds Richard-Crépeau
Banque Nationale	Fournier Demers Bureau Borduas
Barreau de Saint-François	Grondin Savarese
Barreau du Québec	Groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnementale (SAGE)
Bereskin & Parr	Hydro-Québec
Cain Lamarre	Institut d'insolvabilité du Canada
Cascades	La Personnelle
Chambre des notaires du Québec	Lavery Avocats
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)	Le Réseau
Davies	L'honorable Danielle Côté
De Grandpré Chait	L'honorable Julie Philippe
Éditions Yvon Blais	L'honorable Manlio Del Negro
Fasken	L'honorable Mark Philippe
Fondation J.A. DeSève	L'honorable Myriam Lachance
Fonds Chénier-Picard	Magistrature du district judiciaire de Saint-François
Fonds de la Faculté de droit	Monette Barakett
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FROSC)	Monty Sylvestre
Fonds Guy-R. Landry – Monty Sylvestre S.E.N.C.	Norton Rose Fulbright
Fonds institutionnel de l'Université de Sherbrooke	Roy Bélanger avocats
	Suzanne Philips-Nootens
	Wilson & Lafleur

REGARDS CROISÉS SUR LES RÉFORMES DES POLITIQUES LINGUISTIQUES AU QUÉBEC ET AU CANADA

GOVERNANCE NOUVELLE OU CONTINUITÉ D'APPROCHE?

C'est le 17 septembre 2021 que le Centre judiciaire Jean Melanson de la Faculté de droit a enfin pu accueillir un premier colloque depuis d'importants travaux de rénovation et l'interruption forcée des activités en raison de la pandémie.

Coorganisé par les professeurs **Guillaume Rousseau** (LL.B. 2003, LL.D. 2012) et Marc Chevrier (UdeM), le colloque a permis d'aborder de nombreuses questions de fond en matière de droit linguistique.

La journée était divisée en trois blocs. Le premier, regroupant les professeurs Johanne Poirier et François Charbonneau, touchait la réforme sur la Loi sur les langues officielles. Une attention particulière a été portée à sa partie 7. Il a aussi été question du rôle et des obligations du gouvernement fédéral en droit linguistique dans un contexte de respect du principe fédératif.

Le deuxième bloc portait sur la situation acadienne avec les professeurs Michel Doucet

et Pierre Foucher. Ils ont fait le point sur l'état de la situation du français en Acadie, tant sur le plan juridique que politique, et semblent être inspirés par la présente réforme de la Charte de la langue française au Québec, laquelle amende unilatéralement la constitution de 1867. On s'interroge, en ce sens, sur la possibilité de faire la même chose pour le peuple acadien.

Le troisième et dernier bloc de la journée portait sur le projet de loi 96 et la réforme du droit linguistique québécois. Se sont succédés les professeurs Guillaume Rousseau, Marc Chevrier et Patrick Taillon, ainsi que Mme Virginie Hébert, chercheuse postdoctorale au CRIDAC, et M. Jean Dansereau, avocat et ancien conseiller



1

pour l'OQLF. Ces experts de différents horizons ont souligné l'importance des avancées apportées par ce projet de loi, même si certains doutent que le tout ne soit suffisant. En effet, les enjeux contemporains liés entre autres à la mondialisation suscitent un lot d'inquiétudes et justifient des mesures revampées pour faire face à la situation linguistique actuelle.

Par ailleurs, la constitutionnalité des modifications qu'entraîne le projet de loi a aussi été défendue à plusieurs reprises. Bien que le tout soit audacieux, toutes et tous semblent s'accorder sur l'idée que celles-ci soient faites à bon droit dans le cadre constitutionnel actuel.

1 Le professeur Guillaume Rousseau.

MARIE-CLAUDE MARTEL RÉCOMPENSÉE PAR LAWYER MONTHLY

Le magazine Lawyer Monthly décerne annuellement les Women In Law Awards. Cette année, dans la catégorie Arbitrage, ce prestigieux prix est remis à Me **Marie-Claude Martel** (LL.B. 2004, PRD 2011).

Me Martel enseigne notamment l'arbitrage conventionnel au programme de maîtrise en prévention et règlement des différends de la Faculté et pratique depuis 15 ans au sein du cabinet boutique Arnault Thibault Cléroux Avocats en litige commercial.

Elle œuvre comme avocate et arbitre dans le cadre de différends de construction, de litiges contractuels ou entre actionnaires et en matière de copropriété. Au fil du temps, Me Martel s'est spécialisée en droit de l'arbitrage. Elle est actuellement présidente de la Table sectorielle Arbitrage de l'IMAQ en plus de siéger au Comité exécutif de l'ABC-Québec, section PRD.



HOMMAGE À LA CARRIÈRE DU PROFESSEUR ROBERT P. KOURI

Pour saluer la carrière du professeur **Robert P. Kouri** (LL.L. 1965), qui enseigne depuis 1966 à la Faculté, les professeurs **Nathalie Vézina**, **Pascal Fréchette** (LL.B. 1996) et **Louise Bernier** ont dirigé l'ouvrage *Mélanges Robert P. Kouri - L'humain au cœur du droit*. Le lancement virtuel, qui réunissait le Pr Kouri, les auteurs, ainsi que d'autres invités ayant contribué à la réalisation du projet, a eu lieu le 30 janvier.



Pédagogue passionné et chercheur à l'affût des développements du droit qui se rapportent à l'humain, Robert P. Kouri se distingue par une carrière d'une remarquable longévité et particulièrement féconde. Préfacé par Nicholas Kasirer, qui a su faire ressortir le sens du devoir comme fil conducteur de sa carrière, cet ouvrage rassemble des textes d'auteurs de toutes les générations qui partagent leurs réflexions dans différents domaines au

cœur de son œuvre, qu'il s'agisse du droit civil, du droit de la santé, ou encore de la pédagogie universitaire.

L'ouvrage met en évidence le caractère exceptionnel d'une carrière qui dure depuis plus de 50 ans et qui est toujours aussi foisonnante. Ces *Mélanges* constituent donc, dans un esprit de célébration, un présent visant à souligner cet exploit dans un milieu tout aussi gratifiant qu'exigeant.



Nathalie Vézina, Pascal Fréchette et Louise Bernier (dir.), *Mélanges Robert P. Kouri - L'humain au cœur du droit*, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2021, 847 p.

NOUVELLES PARUTIONS

AUX ÉDITIONS DE LA RDUS

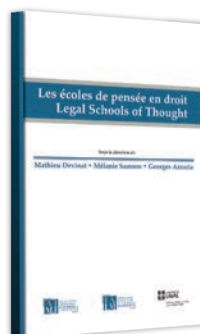


Stéphane Bernatchez* (dir.), *La gouvernance de proximité : usages et sens pour le droit*, Sherbrooke, Éditions RDUS, 2021, 434 p.

Faisant suite au colloque de mai 2018 sur la gouvernance de proximité du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG), l'ouvrage regroupe les textes de plusieurs collaborateurs, dont Mohammed A. Bekhechi, Stéphane Bernatchez, Catherine Choquette, Adrien Corneille, Marie-Eve Couture-Ménard, Marie-Claude Desjardins, Eugénie Dostie-Goulet, Véronique Fortin, Lorianne Giroux Tremblay, Samuel Grondin, Stéphanie Houde, Ann-Sophie Isabel, Joana Janiw, Isabelle Lacroix, Sue-Ann MacDonald, Pierre-François Mercure, Kader Léonide Modou, Pierre de Montalivet, Isabelle Raffestin, Guillaume Rousseau, Bernard Sévigny, Édith Vézina et Thomas Windisch.

Les usages et les sens y ont été précisés dans cinq domaines : la gouvernance du développement, la gouvernance municipale, la gouvernance environnementale, la gouvernance de la justice pénale et la gouvernance de la santé.

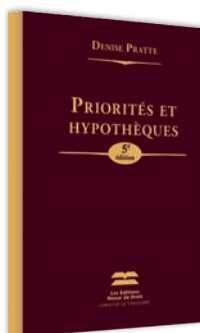
* Professeur à la Faculté



Mathieu Devinat*, Mélanie Samson et Georges Azzaria (dir.), *Les écoles de pensée en droit*, Sherbrooke, Éditions RDUS, 2021, 503 p.

Cet ouvrage regroupe les textes de Stéphane Bernatchez, François-Xavier Licari, Frédéric Rouvière, Kevin Bouchard, Sacha Sydoryk, Adam Croon, Stephen Utz, Monim Benaissa, Ali Filali, Hélène Thomas, Sédjro Axel-Luc Hountohotegbè et Véronique Fraser, Marilyn Coupienne, Alexandre Flückiger, Emmanuel Jeuland et Jean-Yves Chérot.

* Professeur à la Faculté



Denise Pratte*, *Priorités et hypothèques*, 5^e édition, Sherbrooke, Éditions RDUS, 2021, 722 p.

Cet ouvrage, comme les précédents, se concentre sur les concepts fondamentaux touchant les priorités et les hypothèques. Il est conçu avec un souci de clarté et d'accessibilité. Cette 5^e édition, tout en conservant le même plan que l'ouvrage original, inspiré du Code civil du Québec, intègre les modifications législatives et jurisprudentielles apportées depuis 2015. Avec ce 20^e anniversaire, nous constatons avec fierté que cet ouvrage est un outil précieux pour toute la communauté juridique.

* Professeure retraitée de la Faculté



Revue de droit de l'Université de Sherbrooke, Volume 49, numéros 2-3, Sherbrooke, Éditions de la RDUS, 2021, 392 p.

Ce volume regroupe les articles de Daniel Mockle, Marie-Claude Prémont et Fanny Tremblay-Racicot, Catherine Choquette, Charles Gauthier, Marie-Pier Goyette Noël et Julia Santos Silva, Anne-Françoise Debruche, Catherine Rossi, Julie Desrosiers, Xavier Lyonnais, Vicky Brassard, Laurence Marceau et Alexandre Béland Ouellette, et Patrick Forget.



Revue de droit de l'Université de Sherbrooke, Volume 49, numéro 1, Sherbrooke, Éditions de la RDUS, 2021, 232 p.

Ce volume regroupe les articles de Josiane Rioux Collin, Bertrand Lavoie, Emmanuel Lévesque et Bartha Maria Knoppers, et David Gilles.



Revue de droit de l'Université de Sherbrooke, Volume 48, numéro 3, Sherbrooke, Éditions de la RDUS, 2021, 150 p.

Ce volume regroupe les articles d'Adeline Michoud, Touwendé Roland Ouédraogo, Hélène Mayrand et Andrew Smith-Grégoire, et Geneviève Cartier.

AUTRES ÉDITEURS



Marie-Pierre de Baillencourt et **Hervé Cassant*** (dir.), *La négociation vécue par les professionnels | Partage d'expériences autour du Traité pratique de négociation*, Belgique, Larcier, 2021, 306 p.

Après leur *Traité pratique de négociation* paru en 2019, les auteurs ont voulu aller plus loin en soumettant leur méthode d'action – appelée désormais « méthode par items » – à de grands praticiens de la négociation. Les contributeurs présents dans cet ouvrage nous font bénéficier de leur vaste expérience pratique et partagent, au plus près, leurs pensées, leurs réflexions, voire leurs émotions, à l'occasion des négociations dont ils rendent compte ici. Ce faisant, ils viennent enrichir la méthode en prenant possession, à leur guise, des items dont tous soulignent l'importance.

* Professeur à la Faculté (1947-2021)



Pierre-André Côté et **Mathieu Devinat***, *Interprétation des lois*, 5^e édition, Montréal, Les Éditions Thémis, 2021, 744 p.

L'ouvrage traite des méthodes et des principes qui guident les juristes lorsqu'ils interprètent les textes législatifs en droit canadien, que ce soit dans un contexte de common law ou de droit civil. Depuis sa première édition, en 1982, cet ouvrage a su rendre compte des nombreux développements qu'a connus l'interprétation des lois tout en conservant à la fois une perspective critique et sa vocation pédagogique.

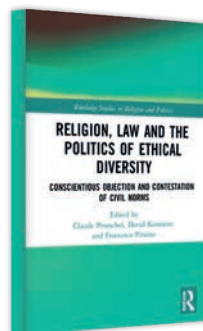
* Professeur à la Faculté



Véronique Fortin*, Catherine Chesnay et Elisabeth Greissler (dir.), *Les transformations de la protection sociale : un regard sur les tendances récentes*, Montréal, Revue Nouvelles pratiques sociales (NPS), volume 32, numéro 1, 2021, 424 p.

Ce numéro analyse sous divers angles la fonction et l'évolution des mesures de protection sociale. Il se penche dans un premier temps sur les changements qui s'y sont opérés au cours des dernières décennies, plus spécialement au Québec, en France et au Chili, où l'on constate un virage dans les politiques publiques en faveur des principes du *workfare*, de l'activation sociale et de la fiscalisation de l'aide publique, c'est-à-dire d'un meilleur arrimage entre les mesures de protection et les besoins du marché du travail.

* Professeure à la Faculté



David Koussens*, Claude Proeschel, et Francisco Piraino (dir.), *Religion, Law and the Politics of Ethical Diversity*, Londres, Routledge, 2021, 208 p.

L'ouvrage propose un regard multidisciplinaire et comparatif sur le phénomène contemporain de l'objection de conscience ou de la contestation au nom de la religion et examine les questions clés qui émergent en termes de citoyenneté et de démocratie. Celles-ci sont analysées en examinant les différentes manières de contester une obligation légale sur la base de croyances et de convictions religieuses.

* Professeur à la Faculté



Finn Makela*, *Le cannabis au travail : aspects juridiques*, Montréal, LexisNexis, 2021, 251 p.

L'ouvrage brosse un tableau complet des aspects juridiques du cannabis au travail. La 1^{re} partie permet au lecteur de s'informer sur les ingrédients actifs du cannabis et ses effets sur l'organisme humain ainsi que sur le cadre juridique applicable depuis la légalisation. La 2^e partie expose la nature du pouvoir de l'employeur de contrôler l'usage du cannabis par ses salariés et les limites à ce pouvoir posées par les droits fondamentaux des salariés, notamment leur droit à la vie privée et leur droit à l'égalité.

* Professeur à la Faculté



PRIX DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION 2021

MATIÈRE GRISE

ENTREVUE AVEC LE PROFESSEUR MAXIME ST-HILAIRE

Dans le cadre de la Célébration de la recherche et des études supérieures 2021, le professeur **Maxime St-Hilaire** a remporté le Prix de la recherche et de la création dans la catégorie Sciences humaines et sociales, pour son ouvrage intitulé *Les positivismes juridiques au XX^e siècle. Normativismes, sociologismes, réalismes.*

Justin Renaud-Payette, étudiant de 2^e année au cheminement Droit-MBA, l'a rencontré. Voici un avant-goût de cet entretien unique avec un passionné de la recherche et de l'enseignement.

Maxime St-Hilaire est professeur à la Faculté de droit à l'Université de Sherbrooke depuis 2010. Il a été chercheur au Centre Marc Bloch de Berlin (CMB) et au Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CRÉUM), où il a été chargé de cours en droit constitutionnel comparé. Ancien stagiaire à la Commission européenne pour la démocratie par le droit, il a aussi agi comme auxiliaire juridique à la Cour suprême du Canada auprès de l'honorable Marie Deschamps.

JRP : *Pouvez-vous d'abord nous éclairer un peu sur le propos du livre?*

MSTH : C'est un ouvrage qui est à la fois le résultat de travaux de recherche, mais qui est aussi le produit de mon enseignement du cours de Fondements du droit. C'est vraiment à la croisée de la recherche et de l'enseignement que l'idée du livre m'est venue. Le titre nous indique qu'il s'agit d'un livre sur les positivismes juridiques au XX^e siècle. Déjà, c'est accordé au pluriel alors qu'on a l'habitude de parler du positivisme juridique en général. C'est un livre portant sur des courants de philosophie du droit au XX^e siècle.

Plus particulièrement, la prémisse est que le XX^e siècle, en philosophie juridique, continue pas mal de structurer les débats actuels, parce qu'on est quand même encore au début du XXI^e siècle. C'est aussi un siècle qui est particulier à de nombreux égards, qui a notamment connu



l'holocauste de la Seconde guerre mondiale et qui a quand même eu des répercussions très importantes sur la philosophie du droit. C'est un livre qui se présente comme relevant de l'histoire récente des idées juridiques, de la pensée juridique, mais c'est aussi un livre qui, au fond, défend une thèse.

JRP : Quels sont les principaux arguments que vous défendez dans le livre?

MSTH : La thèse principale que je me trouve à soutenir, à la fin, c'est que presque tous les manuels d'enseignement de la philosophie du droit, ainsi que la plupart des travaux savants, sont structurés autour du débat entre positivisme juridique et droit naturel. Donc on enseigne souvent la philosophie du droit de cette façon-là. Il y aurait deux grandes approches du droit : l'approche qui consiste à se focaliser sur le droit existant, plutôt qu'un droit juste ou idéal, et l'autre approche du droit naturel, qui voit dans un droit idéal qui aurait une origine non positive, qui ne serait pas un artefact, qui ne serait pas posé, donc on peut l'ancrer dans la nature, dans la volonté divine, dans la nature humaine, un ordre de choses, donc un espèce de droit idéal qui servirait de

guide pour poser un droit juste ou même qui pourrait conditionner la validité du droit posé par les humains.

Donc, on enseigne la philosophie du droit de cette façon-là et moi, dans le livre, je dis que c'est peut-être pas une erreur, mais que ce n'est pas la manière la plus riche d'aborder la philosophie du droit; ce que je dis, c'est que c'est un peu une parenthèse, l'obsession de ce débat entre positivisme et droit naturel, c'est une petite parenthèse dans la plus longue histoire du droit. Donc c'est sûr que le livre ne couvre pas cette longue histoire, on la voit plus dans dans le cours, mais le livre se termine par la suggestion qu'il serait peut-être intéressant d'adopter une autre grille de lecture de l'histoire de la pensée juridique et de la philosophie du droit, qui déplacerait le regard vers une opposition que je considère plus fondamentale, qui est la concurrence entre la conception du droit comme pure volonté ou du droit comme une certaine pratique de la raison. Et ce que je dis, c'est que si on regarde le droit de cette façon-là, la configuration change.



Par exemple, des écoles qu'on a eu tendance à opposer, sur un autre plan on va les renvoyer dos-à-dos. Elles vont relever de la même catégorie, donc ça change toute la configuration. À mon avis, cela permet aussi d'élucider certains débats plus récents entre soi-disant positivistes et antipositivistes; on peut arriver à mieux concilier les approches et à mieux voir ce qui était réellement en jeu dans les débats si on voit les choses de cette façon.

Donc, c'est un peu une histoire du positivisme juridique au XX^e siècle, mais c'est aussi une invitation à changer le regard sur la manière d'étudier la philosophie du droit.

Visionner l'entrevue intégrale :
Usherbrooke.ca/droit/entrevues



LE CrRDG REÇOIT DE NOUVEAU LA RECONNAISSANCE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

MATIÈRE GRISE

Entrevue avec **Stéphane Bernatchez** et **Catherine Choquette**, codirecteurs du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG)

Créé en 2016, le CrRDG est à la fois un levier et un phare dans la compréhension et le développement du savoir en matière d'innovations normatives et de gouvernance démocratique.

Regroupant une trentaine de chercheuses et chercheurs réguliers ou associés et plus d'une trentaine d'étudiantes et d'étudiants, le CrRDG a pour mission de favoriser la recherche d'avant-garde en décloisonnant diverses branches du droit, afin que les chercheurs ainsi réunis partagent les réflexions et les avancées dans leurs différents domaines (santé, environnement, contextes et transformations du droit, éthique, droit municipal, droit international du développement, droit pénal, droit des technologies, etc.) autour d'axes de recherche intégrateurs et transversaux, soit l'évolution de la régulation et le développement du droit de la gouvernance.

PdeD : Le Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG) a obtenu la reconnaissance institutionnelle. Qu'est-ce que ça signifie pour le centre, son équipe et les travaux en cours?

La reconnaissance institutionnelle est une condition d'existence d'un centre de recherche reconnu par l'Université de Sherbrooke. Elle vient confirmer que, depuis sa création en 2016, le CrRDG a mené des projets de recherche intéressants et que son développement prochain s'annonce encore plus prometteur.

PdeD : Le CrRDG regroupe bon nombre de chercheuses et de chercheurs de grande qualité œuvrant dans un très vaste champ d'expertise. Pouvez-vous brosser le portrait des principaux projets en cours?

Les principaux projets en cours concernent l'adaptation

du droit aux changements climatiques, la citoyenneté numérique, la médiation environnementale, la régulation de la crise d'urgence sanitaire liée à la COVID-19, le management de la justice, les nouvelles formes de gouvernance de proximité, dont la justice de proximité, les municipalités comme gouvernements de proximité, les cours municipales comme tribunaux de proximité, les programmes de justice pénale, le développement de proximité, la police de proximité, etc.

PdeD : Après quelques années d'existence, quel regard portez-vous sur l'évolution du CrRDG et sur la portée de ses travaux?

Le CrRDG était d'abord un centre de recherche monodisciplinaire, formé exclusivement de professeurs et professeurs de la Faculté de droit, mais dont les recherches étaient menées en collaboration avec des

1 À l'avant : Allison Marchildon, Catherine Choquette, Julia Santos Silva, Alexandra Bouchard, Véronique Fortin et Stéphanie Roy
Au centre : Pierre-François Mercure, Stéphane Bernatchez, Alan Cohen, Louise Bernier, Marie-Eve Couture-Ménard et Josiane Rioux Collin
Derrière : Jean-Sébastien Dufresne, Charles Gauthier, Jean-Frédéric Ménard et André Lacroix

chercheurs de plusieurs disciplines. Il est devenu, en 2020, un centre interdisciplinaire avec l'ajout de chercheurs d'autres disciplines (philosophie, éthique appliquée, science politique, communication, économie, génie, biologie, médecine et sciences de la santé). La composition du centre est encore appelée à évoluer, car les problématiques de gouvernance exigent l'ajout d'autres expertises et perspectives disciplinaires.

Depuis sa création, le CrRDG a reçu d'importants financements pour des projets de recherche qui n'auraient pu être menés individuellement.

Les subventions de recherche ont également permis d'aider financièrement des étudiants de 3^e, 2^e et 1^{er} cycles qui travaillent sur des problématiques liées à la gouvernance.

PdeD : Les questions sur lesquelles se penche l'équipe du centre sont diversifiées et l'expertise de ses membres est complémentaire. Comment présenteriez-vous le CrRDG à de jeunes chercheuses et chercheurs souhaitant trouver une entité de recherche qui leur permettrait de mener à bien leurs travaux?

Étant un milieu de recherche multidisciplinaire, le CrRDG fournit aux jeunes chercheurs et chercheuses une opportunité de réflexion holistique et transversale. Par nos ateliers de travail, nos codirections de recherche, notre travail communautaire et nos cycles de conférences, les jeunes chercheurs peuvent assimiler les savoirs de diverses disciplines et des connaissances pratiques pour trouver des solutions novatrices aux nombreux défis actuels de notre société. Par ailleurs, le CrRDG est un milieu de recherche très ouvert et inclusif qui offre du financement très intéressant pour la durée de leur formation.



PdeD : Parlant de jeunes esprits brillants et allumés, est-ce que le CrRDG a présentement des besoins sur le plan du recrutement étudiant? Si oui, lesquels?

Le CrRDG compte déjà plusieurs chercheurs étudiants et postdoctorants, mais nous sommes toujours ravis d'en accueillir davantage pour travailler sur les projets de recherche existants et futurs. Nous encourageons les étudiants qui souhaitent poursuivre des recherches aux cycles supérieurs à communiquer avec nous afin de s'enquérir des possibilités de recherche et de financement à l'adresse suivante : crrdg.droit@USherbrooke.ca. Par ailleurs, nous engageons également des étudiants du 1^{er} cycle comme auxiliaires de recherche pour des mandats de recherche plus ciblés.

PdeD : Que souhaitez-vous pour le CrRDG au cours des prochaines années?

L'un des premiers objectifs est de continuer d'élaborer des projets de recherche structurants pour notre centre, qui permettront aux chercheuses et chercheurs de travailler ensemble pour répondre aux besoins de notre société, en pleine transformation dans ses relations avec les technologies, l'État et la mondialisation, mais également à la suite des perturbations climatiques et épidémiologiques.

Nous souhaitons également étendre notre approche interdisciplinaire en accueillant de nouveaux membres pour étudier des domaines de gouvernance qui demeurent encore peu examinés au sein du centre, dont la

gouvernance algorithmique, la responsabilité sociale des entreprises et la gouvernance scolaire.

Enfin, des efforts soutenus seront investis tant dans la formation des futurs chercheurs que dans l'organisation même de la recherche en matière de gouvernance.

Pour en savoir plus :
USherbrooke.ca/crrdg

L'INTÉGRATION D'UN PROGRAMME INNOVANT PAR LES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DE DROIT

FOCUS ÉTUDIANT



À partir de l'automne 2022, la Faculté de droit, en collaboration avec la Faculté des lettres et sciences humaines, offrira un nouveau programme de deuxième cycle portant sur le droit et la politique appliqués de l'État.

Par Arianne Tévis-Beauchamp et Yousser Ayari

Une distinction notable quant à ce programme vient de l'implication étudiante qui s'est mobilisée dans toutes les étapes de création de ce dernier. Effectivement, dans le cadre d'activités cliniques, nous avons été plusieurs étudiants et étudiantes à participer activement à la conception du dossier de présentation du *DESS en droit et politique appliqués de l'État*. Concrètement, nous avons veillé à la recherche, à la rédaction du dossier d'opportunité ainsi que du dossier pédagogique du programme. D'une part, nous avons dû nous pencher sur plusieurs aspects socioéconomiques, notamment en effectuant un sondage afin de valider l'intérêt de différents acteurs du milieu universitaire et professionnel, en analysant le marché du travail dans la sphère publique, en organisant diverses entrevues avec des juristes de l'État, des politicologues ainsi que des fonctionnaires, puis en résumant l'évolution historique du droit et de la politique dans le temps. D'autre part, certains étudiants et étudiantes ont plutôt travaillé à développer les bases pédagogiques, soit en définissant l'approche recherchée par le programme et les conséquences que ce choix impose sur l'organisation même de la formation et en démystifiant les différentes compétences pratiques actuellement recherchées dans la fonction publique. Également, ces étudiants et étudiantes ont été amenés à réfléchir sur des moyens d'assurer l'interdisciplinarité, l'originalité et l'aspect pratique du programme dans toutes les étapes de sa conception. Bref, dans tous les cas, nous avons été obligés de sortir

de l'univers du droit afin de créer une occasion unique et originale pour les futurs étudiants et étudiantes de deuxième cycle de notre Faculté.

En somme, cette expérience nous a tous et toutes amenés à sortir de notre zone de confort en nous poussant à explorer d'autres domaines tels que l'éducation et les sciences humaines. Quoique nous avons su développer davantage nos compétences en recherche et en rédaction, cette expérience nous a surtout enseigné à conceptualiser certains éléments à partir de notre seule créativité étant donné l'unicité du programme. Dans plusieurs cas, nous avons dû effectuer des choix dans notre recherche et notre rédaction par la conception que nous avons personnellement des objectifs de création du programme.

« La création du DESS en droit et politique appliqués de l'État s'inscrit selon moi dans une ouverture nécessaire vers les carrières dites atypiques du droit. Le droit et la politique travaillent en étroite collaboration tous les jours afin de veiller au bon fonctionnement de notre société, alors il est selon moi primordial que les étudiants et les professionnels puissent se trouver en tant que juriste dans une sphère du droit unique qui rapproche ces deux domaines. »
– Arianne Tévis-Beauchamp, étudiante à l'École du Barreau

Nous remercions également **Karelle Laroche, Valérie St-Amant** et **Anthony Talbot** pour leur apport au projet.

PLACE AUX DIPLOMÉS

MOT DU PRÉSIDENT DE L'ADDUS



Chers membres,

D'abord, je me permets de souligner un événement particulier impliquant l'ADDUS et des diplômées et diplômés qui a eu lieu l'automne dernier à la Faculté de droit : les 50 ans de diplomation de la promotion 1971, qui s'est réunie pour célébrer cette étape marquante. Ces retrouvailles, organisées notamment par **André-Gilles Brodeur** (LL.L. 1971), un ami et ancien président de l'ADDUS, ont été les premières depuis le début de la pandémie. On remercie chaleureusement la Faculté de droit, le doyen **Louis Marquis** (LL.B. 1986) et **Josée Perreault** (LL.B. 1997), qui ont été des joueurs clés dans la réalisation de cet événement spécial.

Je tiens également à féliciter **Alexandra Diallutto-Perez** (LL.B. 2017) et **Gabriel Roussin-Léveillé** (LL.B. 2021) qui viennent de joindre les rangs du conseil d'administration de l'ADDUS. Tous les postes du conseil d'administration, au nombre maximum de treize, sont pourvus. Je remercie tous les membres qui ont renouvelé leur mandat. J'ai très hâte d'entamer avec vous ce nouvel exercice qui continuera d'être innovateur considérant l'évolution du contexte dans lequel on se trouve.

Je tiens de plus à féliciter nos collègues diplômés qui font l'objet de la section *Place aux diplômés* de cette édition de *Paroles de droit*. Leur rayonnement rejaillit sur la Faculté et sur

l'ensemble du réseau privilégié de diplômées et diplômés duquel nous faisons partie.

Comme vous le savez, la force de l'ADDUS est principalement sur le terrain, dans les activités de rassemblement qu'elle organise pour ses membres. Mais l'ADDUS est également capable de réussir sa mission par le biais d'activités sur diverses plateformes virtuelles. Cette présence virtuelle est nécessaire non seulement dans les circonstances sanitaires actuelles, mais aussi pour entretenir et développer notre réseau à travers le monde. Avec plus de 9 700 diplômées et diplômés qui œuvrent dans des domaines et des marchés variés, la présence virtuelle de l'ADDUS est désormais incontournable.

À titre d'exemple, l'ADDUS a réalisé une série de balados pour présenter brièvement les membres de son conseil d'administration. Je vous invite à suivre nos activités sur les pages LinkedIn et Facebook de l'ADDUS, à partir desquelles les balados de l'ADDUS sont accessibles.

En mon nom et au nom de l'ADDUS, je vous souhaite une excellente année 2022. Au plaisir de se croiser,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alexandre McCormack'.

Me **Alexandre McCormack** (LL.B. 2005)
Président de l'Association des diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke (ADDUS)

ALBERT GOBEIL REÇOIT LA PLUS HAUTE DISTINCTION DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Le 19 octobre dernier, le juge **Albert Gobeil** (LL.L. 1957), digne représentant maintenant retraité de la toute première cohorte issue de la Faculté, a reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour mérite exceptionnel (couleur or), laquelle souligne les accomplissements remarquables ayant jalonné sa carrière.



« Lorsque j'ai appris qu'on me décernait la Médaille dite pour "mérite exceptionnel" je fus, je l'avoue, ému et surpris mais, je tiens à le dire, très agréablement surpris! »

Albert Gobeil pratique le droit à Thetford Mines jusqu'en 1962, puis à Sherbrooke jusqu'en 1975, année de sa nomination comme juge à la Cour de bien-être social, qui allait devenir le Tribunal de la jeunesse en

1978. Il devient juge en chef du Tribunal de la jeunesse en 1985, puis juge en chef de la Cour du Québec en 1988. Il préside le Conseil de la Magistrature du Québec de 1988 à 1995. En 1998, Albert Gobeil se retire de la Cour du Québec pour pratiquer comme juge-arbitre en matière d'assurance-emploi à la Cour fédérale jusqu'en 2007.

Tout au long de sa carrière, Albert Gobeil a continuellement démontré qu'il est un homme épris de justice et d'équité, n'hésitant jamais à s'engager dans des causes humanitaires et sociales.

À PROPOS DE LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

La Médaille a pour objet la reconnaissance de l'engagement bénévole, de la détermination et du dépassement de soi de Québécois et de Québécoises qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise.

Contrairement à la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse et à celle pour les aînés, dont les récipiendaires sont déterminés par

appel de mise en candidature, la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour mérite exceptionnel est décernée par le lieutenant-gouverneur lui-même, l'honorable J. Michel Doyon, en fonction des valeurs et des causes qu'il soutient.

Toutes nos félicitations!

ÉLISABETH BROUSSEAU, TOP 25 MOST INFLUENTIAL LAWYERS IN CANADA

Élisabeth Brousseau (LL.B. 2010) a été acclamée par le magazine *Canadian Lawyers*, figurant dans la liste des « Top 25 Most Influential Lawyers in Canada - 2021 » pour son engagement exceptionnel à divers niveaux, notamment pro bono, ainsi que pour sa promotion de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion autant sur le plan local, national et international.

Élisabeth Brousseau est associée chez McCarthy Tétrault et pratique le litige commercial et médical. Elle a récemment reçu le prix Lexpert Litigation Star 2021 pour ses succès professionnels incontestables devant

les tribunaux québécois. Me Brousseau est également sociologue de formation et diplômée de l'UdeM en sciences sociales. Ouvertement lesbienne et mère d'un enfant, elle est investie depuis des années comme militante LGBTQI. Elle fait la promotion de l'égalité au Canada et dans le monde. Elle est régulièrement invitée en milieu universitaire et socio-professionnel pour donner des allocutions, des conférences, ou participer à des tables rondes sur la question des femmes, des minorités visibles et invisibles, de la diversité et de la lutte pour les inégalités.



DE BRILLANTES CARRIÈRES HONORÉES

Le titre d'Avocat émérite est décerné à des membres du Barreau qui se distinguent par l'excellence de leur carrière professionnelle, leur contribution exceptionnelle à la profession ou encore leur rayonnement remarquable dans leur milieu social et communautaire. En 2020, **Bernard Colas** (LL.B. 1982, Ambassadeur 2001) avait mérité le titre. En 2021, **Claude Beaulieu** (LL.L. 1975), **Paul Dionne** (LL.L. 1971) et **Nadia Martel** (LL.B. 1993) se sont ajoutés à la liste de nos diplômées et diplômés pouvant enrichir leur signature de l'abréviation « Ad. E ».

Bernard Colas est spécialiste du droit du commerce international et de la propriété intellectuelle chez CMKZ. Depuis 30 ans, il conseille des entreprises technologiques, manufacturières et de services ainsi que des gouvernements étrangers. Il représente et défend les intérêts de ses clients dans le cadre de négociations, de transactions, de licences et contrats internationaux, de leurs activités ou de leur implantation à l'étranger et de litiges internationaux. Il fait des représentations et donne des avis relatifs à l'application et au développement

d'accords commerciaux internationaux, et il aide ses clients à développer des stratégies commerciales et industrielles qui prennent avantage de ces règles commerciales internationales. Avant de cofonder CMKZ, Me Colas a notamment travaillé dans un cabinet d'avocats, maintenant Dentons, ainsi qu'en qualité de conseiller juridique à la Fédération internationale des producteurs de disques et de vidéos (IFPI) à Londres et à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris.

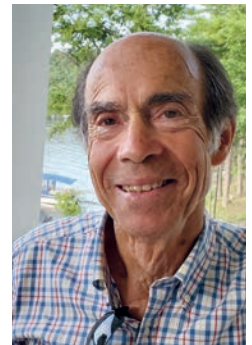


Claude Beaulieu a exercé sa profession pendant plusieurs années au bureau d'Aide juridique de Saguenay. De ce fait, il jouit d'une solide expérience en droit criminel et pénal.

Me Beaulieu a également œuvré au sein du Barreau du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il est aussi l'un des fondateurs de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD). À ce titre, il a organisé et présenté plusieurs conférences, tant sur le plan régional que provincial.

Pendant près de 40 ans, Paul Dionne a représenté des bandes autochtones et des conseils tribaux. Sa pratique incluait autant la négociation de traités, d'ententes administratives, de revendications particulières et de contrats d'affaires que la défense des droits des autochtones devant les tribunaux. Il a plaidé différentes causes devant toutes les instances, y compris la Cour suprême du Canada, et il a représenté plusieurs groupes autochtones en comité parlementaire.

Avant de pratiquer auprès des autochtones, Paul Dionne a été directeur régional à la Direction générale du Nouveau-Québec à Kuujuaq, lors de la période de transition qui a suivi la conclusion et précédé la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (1974-1978). Il a ensuite contribué à la création et à l'organisation des municipalités inuit au Nunavik au sein du ministère des Affaires municipales du Québec (1980-1982). Paul Dionne est à la retraite depuis 2019.

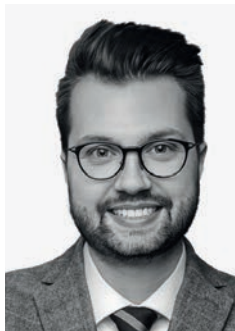


Ayant occupé plusieurs postes clés de direction au sein d'entreprises publiques et privées d'envergure internationale, Nadia Martel mène une brillante carrière à la croisée du droit et des affaires. Elle agit à titre d'administratrice au sein de divers conseils d'administration d'entreprises et de fondations.

Elle détient, entre autres, un baccalauréat en administration des affaires, une maîtrise en fiscalité et un certificat en gouvernance de sociétés. À l'échelle sociale et communautaire, elle s'est démarquée par son engagement remarquable à plusieurs niveaux, notamment auprès des universités de Sherbrooke et Bishop's, du Barreau du Québec et de nombreux OBNL.

DEUX DIPLÔMÉS SE DÉMARQUENT AU GALA DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

Le 15 décembre, **Audrey Anne Chouinard** (LL.B. 2012) et **Vincent Rondeau-Paquet** (LL.B. 2014) ont reçu le titre « Avocat.e JBM de l'année 2021 » lors du 15^e anniversaire du Gala du JBM « Les leaders de demain », respectivement dans les catégories Droit criminel et pénal et Droit du travail et administratif.



Audrey Anne Chouinard est une avocate passionnée, spécialisée en immigration d'affaires et mobilité internationale. En 2016, elle fonde Avocats Galileo Partners avec ses trois associés, évoluant rapidement en un cabinet novateur de plus de 45 employés. Qu'elle porte le chapeau de gestionnaire, d'avocate ou de mentore, Audrey Anne fait preuve d'ingéniosité et d'une grande humanité. Très engagée, elle siège au sein d'associations professionnelles et s'implique bénévolement dans de nombreux OSBL.

Vincent R. Paquet pratique comme avocat criminaliste au sein de l'étude *Desjardins Côté s.n.a.* Il agit en première instance et en appel. Il est intervenu au nom d'associations d'avocates et d'avocats de la défense devant la Cour d'appel et la Cour suprême. M^e Paquet est régulièrement appelé à agir comme conférencier sur divers sujets touchant le droit criminel et pénal. Il est coauteur des fascicules sur l'appel et les recours extraordinaires en droit criminel, ainsi que sur l'intervention, dans le *JurisClasseur Québec*. Il siège sur le conseil d'administration de l'Association des avocats de la défense de Montréal-Laval-Longueuil.

RETROUVAILLES

LA PROMOTION 1971 REVIENT AU BERCAIL... 50 ANS PLUS TARD

Initiées par **André-Gilles Brodeur** (L.L.L. 1971), **William Dufort** (L.L.L. 1971) et **Josette Marois** (L.L.L. 1971), les retrouvailles de la promotion 1971 ont eu lieu le 22 octobre dernier. La quinzaine de diplômées et diplômés s'est réunie à la Faculté pour rencontrer le doyen **Louis Marquis** (L.L.B. 1986) et découvrir les nombreuses rénovations effectuées au cours des dernières années. Ils ont terminé la journée par un repas dans un restaurant de Sherbrooke.



Patrick Bazinet (LL.B. 1997) a été nommé associé chez Therrien Couture.

Steve Beaupré (LL.B. 2004) a été élu maire de la municipalité de Sept-Îles.

Steve Boucratie (J.D. 2005) a remporté le Prix de conseiller juridique, service juridique de petite ou moyenne taille, lors de la 9^e édition des Prix des conseillers juridiques du Québec.

Élisabeth Brière (LL.B. 1990, D.D.N. 1991) a été réélue dans la circonscription de Sherbrooke pour le Parti Libéral du Canada.

Jean-Simon Britten (LL.B./MBA 2012) a été nommé associé chez Therrien Couture.

Chantal Carbonneau (LL.B. 1988) a été nommée registraire de la Cour suprême du Canada pour un mandat de 5 ans à compter de décembre 2021.

Raymond Clair (LL.L. 1967) a été nommé membre du comité sur la rémunération des juges.

Marie Cossette (LL.B. 1990) a été nommée présidente du conseil d'administration de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ).

Yannick Couture (LL.B. 1997) a été nommé juge responsable des juges de paix magistrats de la Cour du Québec.

Anne-Marie Dassylva (LL.B. 2011) est agente d'influenceurs au sein de l'agence Made in, une entreprise spécialisée en marketing de contenu et d'influence.

Anju Dhillon (J.D. 2016, LL.M. 2017) a été réélue dans la circonscription de Dorval-Lachine-Lasalle pour le Parti Libéral du Canada.

Louis Dionne (LL.B. 1982, Ambassadeur 2005) a été nommé responsable de l'enquête du gouvernement dans l'affaire Camara.

Pierre Duval (LL.L. 1966) a publié *Recueil d'un confiné au temps de la COVID-19*, un livre regroupant une cinquantaine de courts récits inspirés de la vie quotidienne.

Rhéal Eloi Fortin (LL.B. 1988) a été réélu dans la circonscription de Rivière-du-Nord, dans les Laurentides, pour le Bloc Québécois.

André Gabias (LL.B. 1980) a été nommé protecteur universitaire de l'ENAP.

Alain Gaul (LL.B. 1997) a été nommé associé chez KPMG.

Patricia Gauthier (LL.B. 2000) a été nommée directrice générale chez Moderna Canada.

Jonathan Hamel (LL.B. 2011) est gestionnaire des affaires publiques pour Uber au Québec.

Nathalie Hamel (LL.B. 1983) s'est jointe à l'équipe de haute direction de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à titre de directrice générale des affaires publiques.

Isabelle Hamel-Hébert (LL.B. 2015) a fondé *Article 23*, une entreprise qui offre des formations et de l'accompagnement aux personnes qui se représentent seules devant les tribunaux.

Nadine Koussa (LL.B. 2008) a été nommée membre et vice-présidente de la Commission des services juridiques. Me Koussa est avocate au sein de la firme Therrien Couture Joli-Cœur.

Jean-Daniel Lamy (LL.B. 2015) a été nommé associé chez De Grandpré Chait.

Pierre Laplante (LL.L. 1974) a été nommé président du comité sur la rémunération des juges.

Simon Letendre (LL.B. 2011) a été nommé associé chez Therrien Couture.

Cassandra Louis (LL.B. 2009) a été nommée associée chez De Grandpré Chait.

Denis Marsolais (LL.B. 1980, D.D.N. 1981) a été nommé président et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Marie-Lucie Morin (LL.L. 1979, Ambassadrice 1998) a été nommée au conseil d'administration de la Sun Life.

Oumaima Mouncef (LL.B./MBA 2019) a joint le cabinet De Grandpré Chait.

Stéphanie Myre (LL.B. 1995) a été nommée directrice des services juridiques et procureure de la Cour municipale de la MRC de Montcalm.

Vinh Nguyen (LL.B. 2014) a été élu au conseil d'administration du Jeune Barreau de Montréal.

Joëlle R. Chiasson (LL.B. 2011, J.D. 2011, LL.M. 2013) a été nommée directrice, affaires juridiques chez Éco Entreprises Québec.

Julie Parenteau (LL.B. 2001) a lancé son propre cabinet Julie Parenteau Avocate – Droit de la construction.

Yan Perreault (LL.B./MBA 2013) a été nommé associé chez Therrien Couture.

David Robinson (LL.B. 2002) s'est joint à l'équipe du Services des affaires juridiques, direction des affaires civiles, division du litige contractuel à la Ville de Montréal.

Nicolas Rousseau (LL.B. 2008) a été nommé directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Montcalm.

Anne-Marie Santorineos (LL.M. 2017) a été nommée directrice générale de Justice Pro Bono.

Ali Sbai (LL.B. 2016) a été élu au conseil d'administration du Jeune Barreau de Montréal.

Kloé Sévigny (LL.B. 2017) a remporté la première place du Prix de l'Orateur, événement organisé par le Jeune Barreau de Montréal.

Félix-Antoine T. Doyon (LL.B. 2009) a reçu le prix Excellence de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD).

Amélie Thériault (LL.B. 2004, J.D. 2004) a été nommée associée au sein du cabinet Bélanger Sauvé.

Julie Tremblay (LL.B. 1983) a été nommée au conseil d'administration de Transat A.T. et membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération.

Philippe Tremblay (LL.B. 2018) est avocat fiscaliste au sein de la firme Richter à Montréal.

Jacques Trudel (LL.L. 1977), juge à la Cour du Québec, a pris sa retraite au printemps 2021.

Annie Vanasse (LL.B. 2001) a été nommée juge de paix magistrat de la Cour du Québec à la Chambre criminelle et pénale à Shawinigan. Depuis 2016, elle était juge de paix magistrat de la Cour du Québec.

NOUVEAU MAGISTRAT

Jean-François Poirier (LL.B. 2003) a été nommé juge à la cour du Québec aux chambres civile et criminelle et pénale à Roberval. Avant sa nomination, il était associé au sein du cabinet Cain Lamarre.

2^E CYCLE EN DROIT



Deux nouveaux programmes uniques

Droit des affaires et risques de l'entreprise (DARE)

- DESS permettant d'acquérir des stratégies en gestion des risques et de comprendre les enjeux juridiques de l'entreprise
- Possibilité de cheminement bidiplômant (UdeS et Université Lumière Lyon 2)
- Programme offert à temps complet (2 ou 3 sessions, selon le cheminement). Possibilité d'études à temps partiel et à distance

[USherbrooke.ca
/droit/affaires-risques](http://USherbrooke.ca/droit/affaires-risques)

Droit et politique appliqués de l'État (DPAE)

- DESS permettant d'analyser et de maîtriser les liens étroits entre le droit et la politique étatiques
- Formation interdisciplinaire développée en partenariat avec l'École de politique appliquée
- Programme offert à Sherbrooke à temps complet (2 sessions). Possibilité de s'inscrire au microprogramme (stage d'intervention dans un milieu juridique ou politique)

[USherbrooke.ca
/droit/dpae](http://USherbrooke.ca/droit/dpae)